



Conseil Municipal du 17/11/ 2020 COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Excusés avec pouvoir	Absents
15	15	0	0

Approbation du PV du 20 octobre 2020

Le PV du Conseil Municipal du 20 octobre 2020 est adopté à l'unanimité

ASSEMBLEE : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Mens joint en annexe.

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITE : Désignation de représentants de la commune de Mens pour siéger dans les commissions intercommunales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de procéder au vote à scrutin public des désignations d'un élu titulaire et d'un élu suppléant au sein des commissions intercommunales suivantes :

- Economie et emploi : Pierre Suzzarini (tit) ; Gilles Barbe (suppl)
- Agriculture et alimentation : Danielle Montagnon (tit) ; Gilles Barbe (suppl)
- Forêt et filière bois : Dominique Gavillon (tit) ; Gilles Barbe (suppl)
- Tourisme : Jean-Louis Goutel (tit) ; Danielle Montagnon (suppl.)
- Aménagement et urbanisme : Claude Didier (tit) ; Bernard Chevalier (suppl)
- Gestion des déchets : Gérard Chevally (tit) ; Marc Dolci (suppl.)
- Développement durable (et mobilités) : Claude Didier (tit) ; Marc Dolci (suppl.)
- Petite enfance- enfance jeunesse- famille : Françoise Streit (tit) ; Myriam Garayt (suppl.)
- GEMAPI : Claude Didier (tit) ; Gilles Barbe (suppl.)
- Eau potable : Gérard Chevally (tit) ; Dominique Gavillon (suppl.)
- Finances : Dominique Gavillon (tit) ; Claude Didier (suppl.)
- CLECT : Pierre Suzzarini (tit) ; Dominique Gavillon (suppl.)

Vote : unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION : par l'Usine de Mens dans le cadre du programme Leader

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer à l'Usine de Mens une subvention de 2500 euros correspondant à la première tranche de travaux sous condition que le financement LEADER soit obtenu ;
- d'inscrire cette dépense en budget d'investissement au compte 20423 Projets d'infrastructures privés.

Vote : unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION : par la Fabrique du Trièves

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer une subvention de 1500 euros à la Fabrique du Trièves ;
- d'inscrire cette dépense au budget correspondant.

Vote : unanimité

MISE A DISPOSITION DU GYMNASE DU COLLEGE : par le Département

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les dispositions de la convention entre le département de l'Isère, le collège du Trièves et la commune de Mens annexée à ce projet ;
- de prévoir le budget correspondant ;
- d'autoriser le maire à signer ladite convention.

Vote : unanimité

ACQUISITION DE COLUMBARIUMS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'acquérir une case de 15 columbariums ;
- d'acquérir une plaque qui sera installée sur le monument du jardin du souvenir ;
- de dire que ces acquisitions seront réalisées en 2021 ;
- d'inscrire ces dépenses au budget d'investissement pour le BP 2021.

Vote : unanimité

RENDU ACTE

Cf. décisions du maire prises en application de la délibération du 9 juin 2020 donnant délégation de compétence du conseil municipal au maire.

Prochain Conseil Municipal 15 décembre 2020 à 18h30
Fin de séance 20 heures